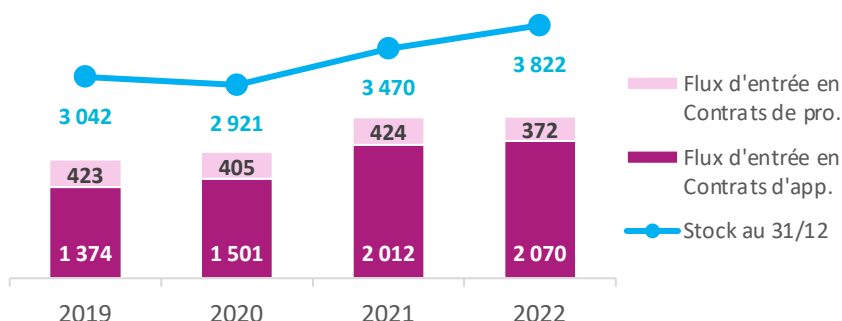


# BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2022

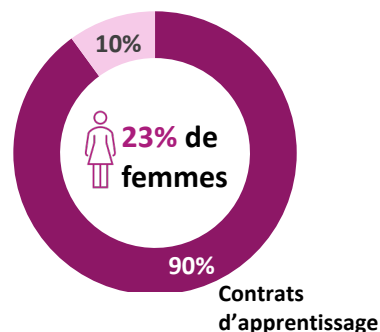
## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**3 822 alternants dans 1 050 établissements de la branche sont formés dans 75 organismes de formation de la région**

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans la branche de la métallurgie



Contrats de  
professionnalisation

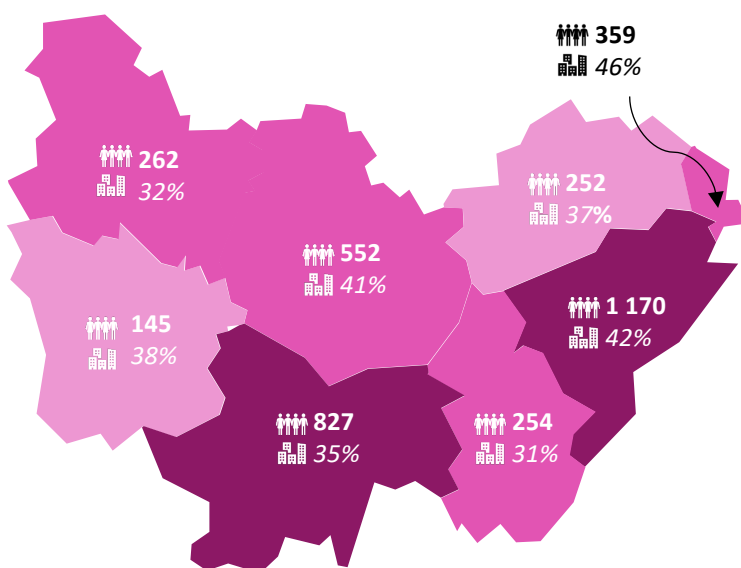


La région Bourgogne-Franche-Comté a connu une **croissance quasi continue de ses effectifs d'alternants depuis 2019 (+26 % en stock)**. La branche connaît une **accélération particulièrement marquée des entrées en alternance depuis 2021 dans un contexte de reprise post-crise sanitaire et de déploiement des aides au recrutement d'alternants**. La hausse des entrées en alternance, entre 2021 et 2022, de la région est inférieure au niveau national avec une **augmentation de 0,5% contre 7%**.

Les alternants sont très légèrement moins représentés dans la région qu'au niveau national. Ils pèsent 4,2% des effectifs salariés dans la région contre 4,7% en France. La répartition départementale des alternants est **très proche de celle des effectifs salariés**.

Nous pouvons en revanche noter des écarts significatifs, entre les départements, sur la part d'établissements employeurs d'alternants (de 46% à 31%).

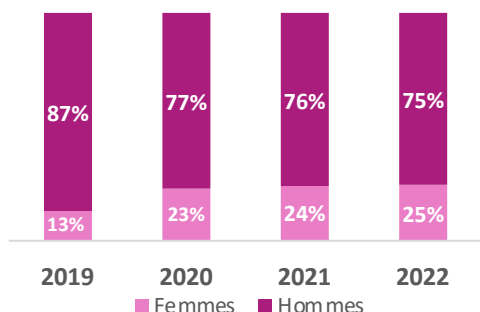
Entre 2021 et 2022, il est intéressant de noter que tous les départements ont connu une hausse de la part d'établissements employeurs d'alternants, sauf pour la Saône-et-Loire, où ce chiffre baisse de 1 point, mais reste néanmoins élevé.



**Nombre d'alternants** - +  
**Part d'établissements employeurs d'alternants**

## Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

### Évolution des entrées en alternance par genre



La **part des femmes** parmi les alternants sous contrat au 31 décembre 2022 (25%) est **plus élevée** que la **proportion des femmes parmi les salariés** de la branche dans la région (23%). La **part des femmes est en constante évolution depuis 2019**. En effet, depuis 2019, nous observons une hausse de 92% de la part des femmes parmi les alternants.

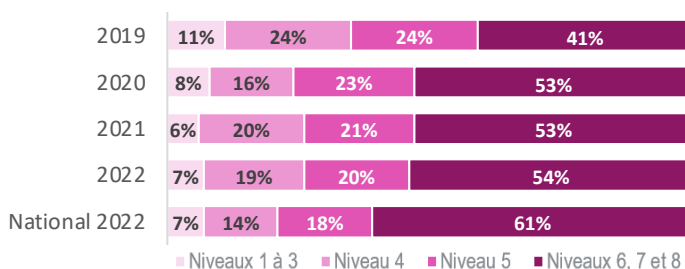
## Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

Un **mouvement de montée en qualification** global est observé depuis 2019. Le **transfert de formations en voie scolaire sur des niveaux bac+4/5 vers des contrats d'apprentissage** explique cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants.

La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée**

au niveau régional sur les entrants de l'année 2022 (64% des femmes visent un niveau 6 ou plus contre 46% des hommes). Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi dans la région **61% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 19% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

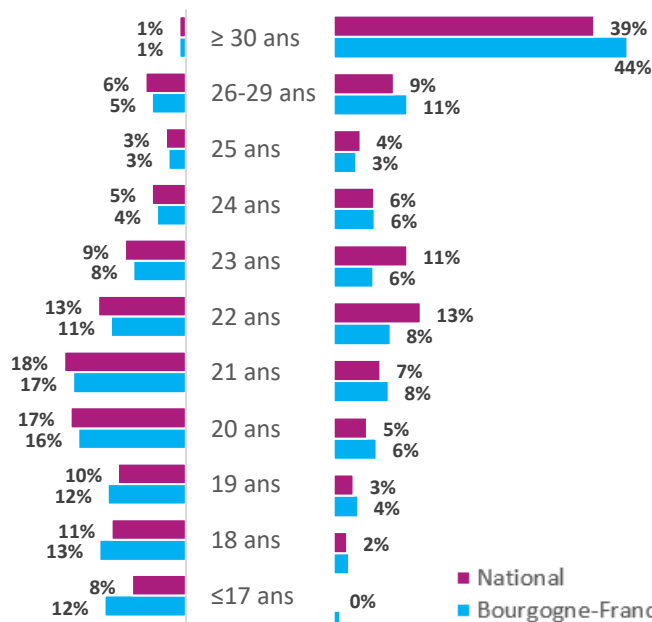
### Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



## Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification

### Contrats d'apprentissage

### Contrats de professionnalisation



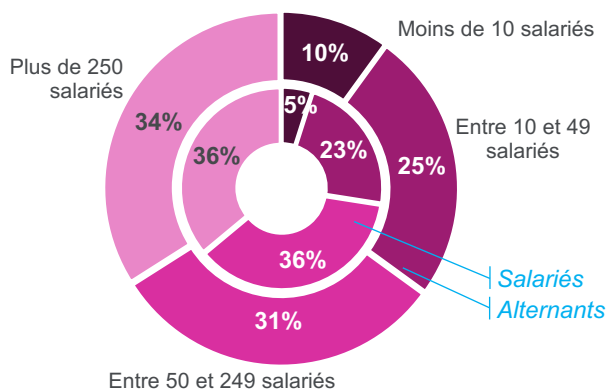
Les plus de 19 ans **représentent 67%** des alternants dans la métallurgie au sein de la région contre **74% au niveau national**. Ceci est notamment dû à la plus forte proportion d'alternants de niveaux inférieurs au niveau 6 en Bourgogne-Franche-Comté.

À titre de comparaison, les alternants de plus de 19 ans représentent 87% en Île-de-France et 63% en Pays de la Loire.

## 38% des établissements<sup>(1)</sup> de la région emploient au moins un alternant

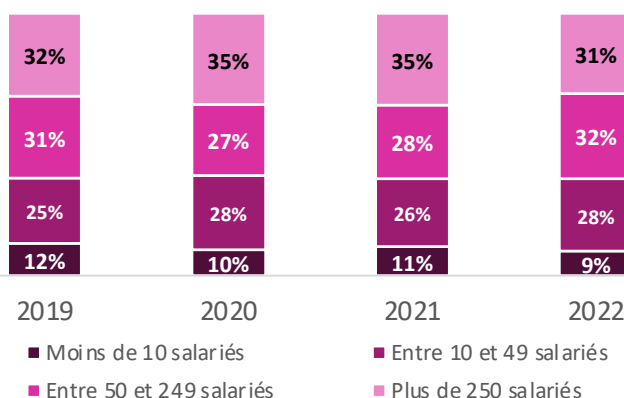
La proportion d'établissements<sup>(1)</sup> employeurs d'alternants dans la région a augmentée de 3 points entre 2021 et 2022. Elle est **légèrement supérieure à la proportion nationale (35%)**. Si l'on compare à d'autres régions, **ils sont 42%, en Pays de la Loire, à employer au moins un alternant** alors qu'ils sont **28% en Île-de-France**.

### Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2022 et des salariés de la branche selon la taille des établissements employeurs (stock)



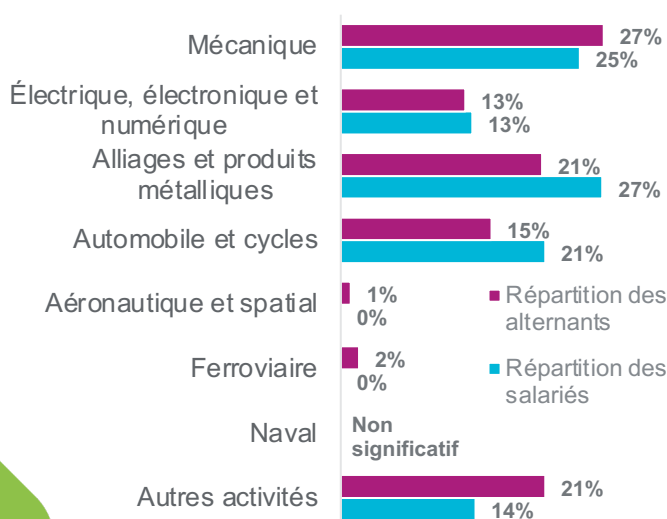
On observe que les établissements de plus de **250 salariés** ont tendance à employer **moins d'alternants (34%)** que la **part d'effectif salarié qu'ils représentent (36%)**. La situation est inverse pour les établissements de **moins de 10 salariés** (10% des alternants pour 5% d'effectif salariés).

### Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs (par année d'entrée en alternance - flux)



Entre les années **2019 et 2022**, nous observons une répartition quasi stable **des alternants au sein des différentes tailles d'établissements de la branche**. Toutefois, l'année **2022** marque un **transfert des alternants** depuis les établissements de moins de 10 salariés et de plus de 250 salariés vers les établissements dont l'effectif est compris entre 10 et 249 salariés.

### Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de la région selon le secteur**, nous pouvons noter certains déséquilibres **avec la répartition des salariés**. Les écarts les plus significatifs concernent les secteurs de l'alliages et des produits métalliques et de l'automobile et cycles. Ces **ordres de grandeur** se retrouvent **également au niveau national, mais de manière moins marquée**.

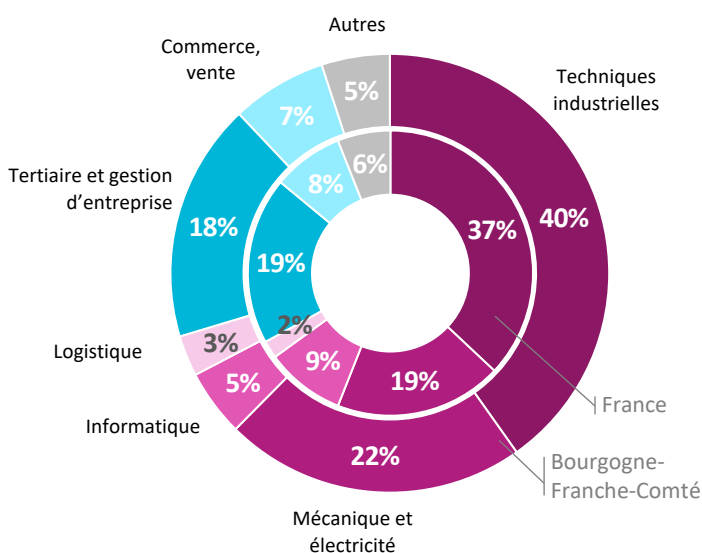
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

<sup>(1)</sup> Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

## 18% des organismes de formation (14) forment 80% des alternants

Au **niveau national**, l'effet de concentration est plus marqué que dans la région puisque 13% des organismes de formation forment 80% des alternants. Dans le top 3 des organismes régionaux, nous retrouvons le Pôle formation UIMM Nord Franche-Comté (8,5%), le Pôle formation UIMM Sud Franche-Comté (8,1%) et le Pôle formation UIMM Bourgogne 21-71 (7,6%).

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France

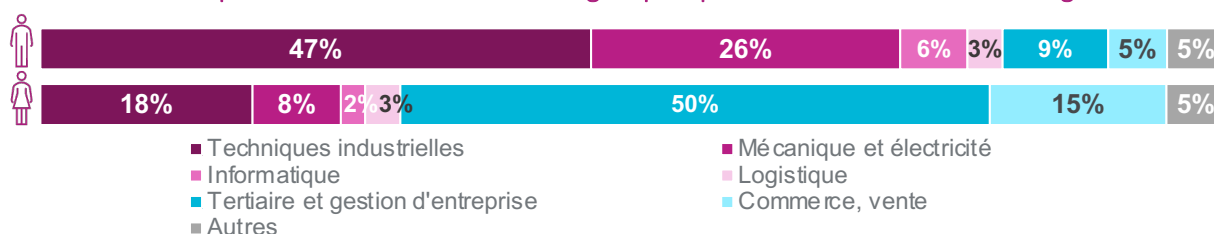


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet de concentration sur la ville de Besançon**. Nous retrouvons ainsi 46% des organismes dans le Doubs pour 31% des alternants.

Les **certifications de branche** représentent **près de 58 % des contrats de professionnalisation**. Cette proportion poursuit sa hausse principalement à cause **du transfert des titres et diplômes vers des contrats d'apprentissage** qui fait baisser le nombre total de contrats de professionnalisation.

Si les spécialités cœur de métiers et interindustrielles représentent 70% des alternants, il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi **seuls 31% des alternantes suivent des spécialités industrielles**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon le genre



Retrouver l'ensemble des livrables sur [www.observatoire-metallurgie.fr](http://www.observatoire-metallurgie.fr)